

On dit merci qui ?

**Vous comptiez lever
le pied pour profiter
de la vie à 65 ans ?**

**Perdu,
ce sera 67 ans.**

Merci... le MR !



MERCILEMR

On dit merci qui ?

Contrairement à ce qu'il avait promis⁽¹⁾, le MR a fait passer l'âge de la pension de 65 ans à 67 ans⁽²⁾.

Il a aussi dévalorisé les périodes assimilées comptant pour le calcul de la pension.

Résultat ?

Si vous avez connu une période de chômage ou que vous êtes prépensionné-e, votre pension sera nettement moins élevée.

Et ce n'est pas fini... Le gouvernement de Charles Michel a également compliqué l'accès à la pension anticipée et aux RCC (ex-prépensions).

Travailler plus longtemps pour une pension plus basse... Merci le MR !

1. Programme MR des élections fédérales 2014, page 278, www.mr.be.

2. 66 ans à partir de 2025 et 67 ans à partir de 2030 [Loi visant à relever l'âge légal de la pension, Moniteur belge, 21 août 2015].

Nous reculons tous depuis 3 ans.

Le MR appelle ça la modernité.

Nous préférons le progrès !

FGTB
Wallonne

 **Solidaris**
mutualité

Nos propositions sur facebook.com/MercileMR